La Minerve

Le Minervois

Bulletin municipal AVRIL 2022

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0
Téléphone : **819 681-3380** • Télécopieur : **819 274-2031**
www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : **info@municipalite.laminerve.qc.ca**
HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

JOURNÉE DE DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Samedi le 23 avril, de 8 h à 14 h ou tant qu'il en restera, du compost sera mis à la disposition des citoyens qui en veulent, et ce pour une quantité d'environ ½ verge chacun. Pour ceux qui disposent d'une remorque, nous pourrons y verser la quantité approximative à l'aide de la rétrocaveuse et pour les autres, une pelle ronde sera mise à votre disposition afin de vous permettre de remplir votre contenant.

JOYEUSES PÂQUES

Les élus municipaux ainsi que tout le personnel de la Municipalité, tiennent à vous souhaiter de très Joyeuses Pâques!

Les bureaux municipaux seront fermés le vendredi 15 avril ainsi que le lundi 18 avril. Pour toute urgence municipale, composez le **911**.

LE COMPTOIR DE LA CAISSE DESJARDINS EST MAINTENANT RÉOUVERT!

LOCATION COURT SÉJOUR

Les seconds projets de règlements 2022-701 et 2022-702 ont été adoptés à la séance régulière du 4 avril dernier.

Ces règlements ont pour objectif d'empêcher l'implantation de nouveaux sites de location court séjour dans les zones RT (autour des grands lacs) et dans les zones U (secteur villageois).

Notons toutefois que tous les immeubles où des locations avaient légalement lieu avant le 7 mars 2022, pourront continuer à le faire peu importe la zone où ils se trouvent.

De plus, les locations de plus de 31 jours seront encore permises sur l'ensemble du territoire de La Minerve, incluant dans les zones RT et U.

Ces projets de règlements seront soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité pour plus de détails ainsi que pour connaître les étapes à venir en vue de l'adoption finale des règlements. Vous retrouverez un message spécifique dans le bandeau d'alerte du site Internet de la Municipalité, à chaque étape du processus, ainsi qu'une publicité Facebook afin de retenir votre attention sur une démarche en cours.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal au cours des dernières séances. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 2022

Il a été convenu de modifier le règlement d'emprunt numéro 683 décrétant une dépense de 300 000 $ et un emprunt de 300 000 $ pour l'acquisition du bâtiment abritant la bibliothèque, afin de préciser qu'une contribution financière en vertu du Programme aide au développement des infrastructures culturelles du ministère de la Culture et des Communication, a été accordée à la Municipalité, laquelle a été établie à 148 200 $. De plus, il a été convenu d'affecter au montant de 300 000 $, ladite somme de 148 200 $ provenant de la subvention, et de diminuer le terme de l'emprunt à 5 ans.

Un avis de motion ainsi que le projet de règlement numéro 705 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations, ont été déposés. Le but de ce règlement est simplement d'en effectuer la mise à jour. Il abroge ainsi le règlement précédent, portant le numéro 687 et traitant du même sujet.

Un avis de motion ainsi que le projet de règlement numéro 706 portant sur la gestion contractuelle et abrogeant la politique de gestion contractuelle, ont été déposés. Le but de ce règlement est d'abroger la politique de gestion contractuelle actuelle, et d'établir par règlement, les différents types de mesures à appliquer en matière de gestion contractuelle, dont notamment prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 $, mais inférieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public.

Considérant la hausse importante du prix de l'essence, une résolution a été adoptée relativement au remboursement des frais de déplacement pour le personnel et les élus qui utilisent leur véhicule personnel pour des déplacements autorisés, lesquels seront remboursés à raison de 0,70 $ du kilomètre pour les voyages à l'extérieur de la municipalité et à raison de 0,75 $ du kilomètre pour les déplacements sur le territoire de La Minerve.

Il a été convenu de retirer le lot numéro 5264733, matricule : 9522-56-4127, de la liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement des taxes, puisque le nom du propriétaire était erroné à notre base de données.

La direction générale est autorisée à procéder à la vente du véhicule Ford F150, année 2013.

Il a été convenu d'autoriser la signature de l'entente avec le ministre des Affaires municipale et de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec, pour le financement du projet d'habitation « Résidence La Minerve ».

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

Administration

Il a été convenu d'accorder une aide financière au montant de 2 500 $ au Comptoir d'Entraide de Labelle, afin de les appuyer dans leurs démarches.

Le règlement numéro 706 portant sur la gestion contractuelle et abrogeant la politique de gestion contractuelle, a été adoptée et est entré en vigueur. Ce règlement peut être consulté sur notre site Internet sous l'onglet « administration », section « règlements municipaux ».

La direction générale est autorisée à remettre un montant de 100 $ à chaque responsable de croix de chemin sur son territoire, pour l'achat de fleurs, engrais et autres.

Il a été convenu d'accepter la soumission de Bureautique des Trois Vallées S.E.N.C. pour le rachat du contrat de location/achat du photocopieur actuel et pour l'achat/location d'un nouvel appareil multifonction, au montant de 245 $ par mois, plus les taxes, pour une période de 66 mois.

Sécurité publique

Il a été convenu de mandater le comité de sécurité publique afin d'analyser les différentes possibilités dans le but d'améliorer l'application des règlements municipaux relatifs à la sécurité municipale et aux nuisances, et d'en faire rapport au conseil municipal en vue de prévoir l'octroi d'un contrat répondant aux besoins de la Municipalité, le cas échéant.

La direction générale est autorisée à prendre les mesures nécessaires en vue d'en arriver à une entente de services avec CITAM, division de CAUCA, pour un montant n'excédant pas 9 700 $ pour l'année 2022, incluant les coûts d'implantation, et d'affecter le surplus budgétaire pour en défrayer la dépense.

Transports

Il a été convenu d'accepter la proposition de « Gévry Lacasse S.E.N.C. » pour l'exécution des travaux de fauchage en bordure des chemins pour 2022, sur une distance d'environ 150 kilomètres, au coût de 80 $ le kilomètre, plus les taxes applicables.

SUITE PAGE 3

Considérant la nécessité d'avoir une virée municipale sur le chemin du Lac-Alphonse, il a été convenu d'autoriser la direction générale à signer une entente avec monsieur André Laramée, pour la création d'une servitude sur une parcelle de terrain d'environ 30 mètres de diamètre. Les frais d'arpentage et les frais notariés étant à la charge de la Municipalité.

La direction générale a été autorisée à procéder à l'acquisition d'une camionnette usagée, afin de remplacer la camionnette 2013 mise au rancart récemment à cause des réparations majeures et coûteuses qu'elle nécessitait, et ce pour un montant n'excédant pas 33 000 $ plus les taxes applicables. Un emprunt au fonds de roulement, remboursable sur 5 ans, a été autorisé à cet effet.

Hygiène du milieu

Le règlement numéro 705 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations a été adopté et est entré en vigueur. Ce règlement peut être consulté sur notre site Internet sous l'onglet « services », section « lavage des embarcations et obtention de vignettes ».

À nouveau cette année, les entreprises suivantes sont reconnues comme autres postes de lavage autorisés pour le lavage des embarcations :

- Garage André Laramée
- Garage SOS Mécano inc.
- Thibault Marine inc.
- Aqua Sport Marine
- Desjardins Marine de Ste-Adèle

De plus, « Quais Écologiques 100% Cèdre inc. » est autorisé exclusivement pour la mise à l'eau des quais qu'il fabrique, vend ou installe; et la station de lavage de la Municipalité de Nominingue est autorisée exclusivement pour les embarcations devant être mises à l'eau au lac Lesage.

La direction générale est autorisée à signer l'entente spécifique avec monsieur Benoit Séguin, pour la mise à l'eau des embarcations au lac aux Castors, déterminant 3 journées fixes au début de la saison 2022 et prévoyant que 3 autres journées seront déterminées pour la sortie des embarcations à la fin de l'été 2022.

La direction générale est autorisée à signer l'entente spécifique avec monsieur Mathieu Séguin, pour la mise à l'eau des embarcations au lac La Minerve, déterminant 3 journées fixes au début de la saison 2022 et prévoyant que 3 autres journées seront déterminées pour la sortie des embarcations à la fin de l'été 2022.

Une entente de location et une autorisation pour le lavage des embarcations a été accordée à madame Lynn Manconi, pour l'utilisation d'une partie de son emplacement situé au 761, chemin des Pionniers, ainsi que certaines facilités permettant d'y opérer la station de lavage des embarcations à cet endroit, et ce, moyennant un loyer mensuel de 459,90 $ par mois.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Les membres du conseil municipal ont autorisé l'attribution des noms suivants, à être soumis à la Commission de toponymie du Québec :

a) L'allée du Randonneur pour une allée faisant partie du projet intégré d'habitation « Le Chérubin »;

b) Domaine-Nordilac pour le chemin privé connu et désigné comme étant le lot 6469970.

Suite à la consultation publique tenue le 25 mars 2022, les membres du conseil municipal ont pris en délibéré les commentaires reçus et ont estimé nécessaire de modifier les premiers projets de règlements numéro 2022-701 et 2022-702, en lien avec la location court séjour. Les seconds projets de règlements 2022-701 et 2022-702 ont donc été adoptés à la majorité. Ces seconds projets de règlements peuvent être consultés sur notre site Internet, sous l'onglet « services », sous « urbanisme » et section « règlements d'urbanisme ».

Un mandat a été octroyé à la firme Fyto pour la lutte contre le myriophylle à épis au lac Chapleau, moyennant un montant de 11 250 $, plus les taxes applicables. Il a été convenu d'affecter le surplus budgétaire pour cette dépense.

La direction générale a été autorisée à inscrire la Municipalité de La Minerve au service PerLE du gouvernement du Québec, afin d'offrir un service qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernement fédéral, provincial et des municipalités.

Le conseil municipal a autorisé un mandat à la firme AJ Environnement pour le dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle pour l'arrachage manuel du myriophylle à épis aux lacs des Mauves et Chapleau. Telle demande d'autorisation ministérielle devant être pour une période de 4 ans et les coûts du mandat à AJ Environnement ne devant pas excéder 2 500 $ plus les taxes applicables.

Loisirs et culture

Madame Michelle Montpetit a été embauchée comme préposée au bureau d'accueil touristique et à la réserve faunique pour la saison 2022, selon les besoins.

La Municipalité s'est inscrite cette année pour le Jour de la Terre. Il s'agit d'un excellent moment pour poser des actions écoresponsables et avoir des réflexions sur l'environnement. Cette journée de sensibilisation se veut aussi une journée d'action. Le but étant d'amener les citoyens à poser des actions concrètes pour prendre soin de la planète au quotidien.

Un cahier spécial a été élaboré à ce sujet et a été mis à votre disposition sur notre site Internet. Prenez quelques minutes pour le consulter et apprenez-en sur les différentes actions qui peuvent être posées.

Voici quelques activités à mettre à votre calendrier pour les 21 et 23 avril prochain!

Jeudi, le 21 avril, en collaboration avec les élèves de l'école La Relève, le Service de l'urbanisme et de l'environnement ira ramasser des déchets autour de l'école et du centre communautaire. Si vous souhaitez vous impliquer vous aussi, venez nous rejoindre dans la cour de l'école, entre 13 h et 15 h!

Les films en tête d'affiche au centre communautaire, le 21 avril à compter de 15 h 15 ainsi que le 23 avril en après-midi, pendant la rencontre avec Coalition Minerve :

La Terre vue du cœur : Autour de Hubert Reeves et Frédéric Lenoir, des scientifiques, auteurs et artistes nous interpellent : la biodiversité est aujourd'hui menacée. Si certains humains sont à l'origine de la crise, d'autres, de plus en plus nombreux, s'y attaquent à bras le corps et créent des solutions.

Durée : 93 minutes
Année de production : 2019
Pays : Canada

Tes déchets, ma richesse : Ils sont de plus en plus nombreux, au Québec, à adopter le modèle d'économie circulaire. Un modèle économique audacieux, qui inclut l'environnement au cœur de son modèle d'affaires et s'avère bénéfique autant pour l'entreprise et le consommateur que pour l'ensemble de la planète. En compagnie de Karine Awashish, Atikamekw intriguée par cette façon de faire plus près de celle de ses ancêtres, "Tes déchets, ma richesse" propose de découvrir les projets inspirants que cette nouvelle tangente économique suscite dans diverses régions du Québec.

Durée : 52 minutes
Année de production : 2019
Pays : Canada

Distribution d'arbres, le 14 mai, entre 9 h et 12 h

Le 14 mai prochain, il y aura distribution gratuite d'arbres, en partenariat avec l'organisme Table Forêt Laurentides et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. L'annonce de conférences et de kiosques pour l'occasion s'en vient, suivez notre site Internet pour avoir tous les détails.

Des actions municipales en soutien à l'environnement :
Il y a quelques années à La Minerve, la taxe environnementale a été instaurée. Cette taxe sert, à payer le lavage des embarcations, les vignettes, le soutien à la lutte contre le myriophylle à épi, etc.

La Municipalité de La Minerve désire encourager les citoyens à adopter des pratiques écoresponsables et ainsi leur permettre de réduire leur empreinte environnementale. Il sera donc dorénavant possible d'obtenir un remboursement sur les produits admissibles ci-après :

- Les produits hygiéniques féminins réutilisables (serviettes hygiéniques lavables, culottes menstruelles, coupes menstruelles) ;
- Les couches lavables ;
- Les économiseurs d'eau ;
- Les installations pour récolter l'eau de pluie ;
- Les composteurs ;
- Les plants achetés pour revégétaliser une rive ;
- Les produits qui tendent vers une moins grande production de déchets (brosses à dents en bambou, pailles réutilisables, pellicules alimentaires réutilisables, tampons démaquillants lavables, boules de séchage, essuie-tout réutilisables, etc.) ;
- Matériel pour l'éradication des plantes exotiques envahissantes.

Sur présentation d'une facture ou encore d'une photo de l'annonce de vente combinée à une preuve de transfert des fonds vers le vendeur, nous rembourserons jusqu'à concurrence de 75 $ par famille, et ce, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire de 4 000 $, allouée à cette fin.

STATION DE LAVAGE DES EMBARCATIONS ET DESCENTES PUBLIQUES

Dans un souci de protection de l'environnement et de la qualité de nos lacs, nous procéderons dès que possible après leur dégel, à l'installation des barrières à chacune des descentes publiques.

Le lavage des embarcations demeure obligatoire et se poursuivra à nouveau cette année, conformément au nouveau règlement numéro 705 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations. Nous vous invitons à le consulter sur notre site Internet, sous l'onglet « services », section « lavage des embarcations et obtention de vignettes ».

Pour les lacs aux Castors et La Minerve, il sera possible d'effectuer les mises à l'eau via les deux mêmes endroits que l'an passé, soit sur le chemin Paul-Grégoire et au 394, chemin des Pionniers, selon l'horaire spécifique qui sera bientôt connu et affiché.

Le lavage des embarcations se fait aux endroits suivants :

POUR LA STATION AU GARAGE MUNICIPAL
(75, chemin La Minerve – 819 681-3380, poste 5534)

POUR LA STATION AUX LAC AUX CASTORS
(761, chemin des Pionniers)

Nous vous invitons à consulter fréquemment notre site Internet
https://www.municipalite.laminerve.qc.ca/lavage-des-embarcations-et-obtention-de-vignettes/
afin de vous tenir informer sur toutes les précisions que nous diffuserons en cours de saison, notamment quant aux horaires des stations de lavage.

VIE MUNICIPALE

Bonjour chers parents,

La plupart d'entre vous me connaissent, mais je me présente: Mathieu Bouffard, le papa d'Alice et Thomas, élèves à l'école La Relève.

Pour une 4e année, je vais prendre part à l'événement du 1000 km dans le cadre des initiatives du Grand Défi Pierre Lavoie. 250 équipes de 5 cyclistes vont parcourir en 3 jours la distance de 1000 km qui sépare le Saguenay de Montréal. La motivation derrière cette initiative est de promouvoir les saines habitudes de vie et d'amasser de l'argent pour cette cause.

Chaque équipe peut décider de parrainer une école et de leur donner une partie des dons récoltés. Cette année, je vais rouler avec l'équipe du Groupe Leclair qui a décidé de prendre soin de notre belle école. Donc, une partie de l'argent ira à l'achat de matériel sportif ou d'initiatives qui vont dans ce sens. Plus nous aurons la chance d'avoir des donateurs généreux, plus nos jeunes de l'école La Relève vont en bénéficier.

Si le coeur vous en dit de faire une différence dans votre communauté, vous n'avez qu'à suivre les indications sur ce lien: **https://www.legdpl.com/le-1000-km/don-a-une-equipe?id_equipe=4425&id_membre=28938#goto-step-2** et enregistrer votre don sous mon nom.

Merci d'avance de faire un geste pour un avenir en santé pour nos enfants.

Sportivement vôtre,

Mathieu Bouffard
Membre de l'équipe Groupe Leclair, 1000 km GDPL
Résident de La Minerve

ÉCOLE LA RELÈVE

L'école La Relève est engagée pour la planète et plusieurs projets verts s'y font tout au long de l'année.

Un jardin école permet de sensibiliser les enfants à la culture. Ils font des semis, de la plantation, de la récolte et cuisinent tous ces légumes pour finalement déguster ensemble le fruit de leurs efforts.

Cette année, nous avons eu la présentation d'une pièce de théâtre de Tricentris et des ateliers de sensibilisation au recyclage.

Suite à cette journée, les élèves ont voulu faire leur part. Le recyclage se fait déjà dans chacune des classes. Le compost a repris depuis l'assouplissement des mesures sanitaires liées à la COVID.

Pour diminuer encore un peu plus notre empreinte écologique, nous avons entrepris de récupérer tout le papier brun qui allait à la poubelle. Maintenant, ce papier utilisé pour s'essuyer les mains dans les salles de bain et à la salle du personnel, est maintenant acheminé vers le compost.

Lors du dîner, les grands s'assurent que les déchets de table vont dans le bac brun, les contenants recyclables sont lavés et mis dans le bac vert et le reste à la poubelle.

De plus, les masques souillés sont ramassés et retournés.

Et finalement, à chaque Jour de la Terre, toutes les classes sortent à la recherche de tout ce qui traîne et qui devrait se retrouver à la poubelle. Les jeunes sont fiers de faire leur part et de contribuer à un environnement meilleur.

Nous avons tous notre rôle à jouer pour accueillir les personnes immigrantes qui choisissent notre belle région pour s'y installer. Être un bon voisin, une entreprise qui accueille la diversité, une municipalité qui connait la richesse des parcours de ses citoyens. Les nouveaux arrivants contribuent positivement à notre économie en occupant des emplois en grande pénurie de main-d'œuvre. Nos entreprises ont besoin de ces précieux employés. Lorsque les personnes immigrantes sont bien accueillies, tout le monde en bénéficie !

ICI, NOUS SOMMES ACCUEILLANTS ET ACCUEILLIS

Plus de 30 communautés culturelles

En chacun de nous, des parcours inspirants à découvrir!

SAVIEZ-VOUS QUE...

- La MRC des Laurentides accueille environ 4,4 % de personnes immigrantes au sein de sa population totale.
- 67 % de l'immigration sur notre territoire provient de l'Europe suivie de 15 % des Amériques.
- La majorité des personnes immigrantes dans la MRC des Laurentides se trouvent dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans.
- L'immigration contribue à la population active de notre région !

*Source : POULIOT, Documenter et géolocaliser les groupes culturels sur le territoire, 2020

cdemrclaurentides.org/emploi | 819 681-3373

Amherst | Arundel | Barkmere | Brébeuf | Huberdeau | Ivry-sur-le-Lac
La Conception | La Minerve | Labelle | Lac-Supérieur | Lac-Tremblant-Nord | Lantier
Mont-Blanc | Montcalm | Mont-Tremblant | Sainte-Agathe-des-Monts
Sainte-Lucie-des-Laurentides | Val-David | Val-des-Lacs | Val-Morin

Avec la participation financière de : Québec

CDE MRC DES LAURENTIDES Corporation de DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOTRE TERRITOIRE VOUS AVENIR MRC DES LAURENTIDES

OFFRE D'EMPLOI / Été 2022

Entretien du terrain et tonte du gazon
Centre communautaire La Chapelle du Lac Castor

Le Comité des citoyens et citoyennes du Lac Castor requiert les services d'une personne pour assurer l'entretien du terrain et la tonte du gazon de la chapelle durant la saison estivale 2022 et vous invite à présenter une soumission pour ce contrat.

Le terrain couvre la pelouse autour du centre communautaire ainsi que celle qui se trouve de l'autre côté du chemin des Pionniers, incluant la pente qui mène à la plage.

Le travail consiste à ramasser les feuilles et les branches qui traînent sur le terrain et à tondre le gazon sur une base régulière, entre les mois de mai et de septembre. De plus, le terrain devra être propre et la pelouse coupée quelques jours avant la tenue de chaque activité du centre communautaire.

Les personnes intéressées par cet emploi doivent faire parvenir leur soumission au plus tard le 21 avril 2022, à 17 heures, soit par la poste à l'adresse : 755, ch. des Pionniers, La Minerve (Qc), J0T 1S0, soit par courriel à : ***cclaccastor@gmail.com***

Le Comité se réserve le droit de choisir le soumissionnaire selon ses critères et non selon le montant proposé.

TÉLÉ-FIBRE LA MINERVE
FIBRE à la Maison (FTTH)
INTERNET HAUTE VITESSE

Information – TFLM a maintenant plus de 1100 clients! Toute l'équipe est très contente de cette belle réalisation. Plus la famille grandit, plus les besoins changent! Nous devons notamment mettre en place un processus de réparation de qualité tout en tenant compte de nos effectifs et de notre capacité financière. Pour la vérification de l'état de son réseau, le client doit en tout temps contacter le service technique. L'équipe Déry/Cogéco procédera à des tests de continuité afin de vérifier l'état de votre service. Si le problème ne peut être détecté lors de cette vérification, un billet de service sera émis auprès de TFLM afin de faire une visite-client et c'est seulement à partir de ce moment-là que TFLM prendra en charge le problème. Sachez que lors d'une panne d'électricité, TFLM peut éprouver des problèmes, comme par exemple ceux vécus en date du 26 janvier dernier. En fin de soirée, nous avons eu plusieurs interruptions de courant, brèves et saccadées, pour ensuite finir avec une panne majeure sur tout le secteur de La Minerve. Lors de cet événement, TFLM a subi des dommages à ces équipements électroniques. Moins de deux heures après le début de la panne, un technicien tentait de trouver le problème au niveau de l'équipement. Tôt le lendemain matin, deux pièces ont été remplacées afin de régler le problème. Suite à cet événement, nous avons identifié le matériel de rechange nécessaire et dressé une liste de ce que nous avions en disponibilité à même notre local. Il est important de comprendre que TFLM est équipé de batteries au cabinet pour palier à une panne électrique. Les batteries sont en mesure d'assurer le service de TFLM pendant environ 5 à 6 heures. Après cette période, nous devons installer une génératrice à notre cabinet. Si vous avez une panne électrique à votre résidence et que vous avez une génératrice, vous pourriez alimenter nos équipements et ainsi maintenir en fonction votre service TFLM.

Important - La phase 1 du déploiement (212 km), pour les résidences de La Minerve et du lac Labelle, est terminée. Cette étape est maintenant derrière nous et nous sommes prêts à faire place au déploiement final de près de 46 km de nouveau réseau. Ce déploiement est très attendu des citoyens qui n'ont toujours pas accès à nos services. Le déploiement de réseau se fera en deux blocs : un premier bloc de 26 km (Vetter, Pépin, lac Napoléon) dont la pose de câble devrait débuter en avril 2022, et le deuxième bloc de 20 km (des Versants, lac Wade, Le Compte, John Vallée, projet lac Grégoire, etc.) dont le déploiement de réseau est planifié pour juillet 2022.

Le réseau de TFLM est composé de fibre optique déployée jusqu'à votre résidence. Il s'agit de la technologie la plus efficace sur le marché présentement. Elle offre un réseau fiable quelle que soit la température (ciel couvert, pluie, neige) ainsi qu'un signal clair et très stable. À l'occasion, nous recevons des appels de clients afin de vérifier la vitesse de leur service. Notez qu'il est important de prendre cette mesure de vitesse à partir de l'équipement d'entrée installé à l'intérieur de votre résidence, et non sur le Wi-Fi puisque celui-ci est influencé par toutes sortes d'obstacles physiques ainsi que par les systèmes de caméra, d'alarme, la domotique, etc. Après avoir effectué votre raccordement, nos employés mesureront la vitesse à l'entrée (ONT) de votre bâtiment, afin de s'assurer de la qualité du service.

Inscription à notre base de données – Si vous envisagez prendre le service de TFLM, il serait important de vous inscrire rapidement à notre base de données. Même si ce n'est pas pour un branchement immédiat, le fait de nous aviser permet le placement de la commande et la réservation de votre date d'installation (bien sûr, si réseau est disponible à votre adresse). Pour ceux qui ont interrompu leurs services avec l'option SAISONNIER, il ne faudrait pas oublier de nous informer de votre date de retour.

Marc Perras, DG TFLM

Service à la clientèle
information@telefibrelaminerve.com
819 274-1553 / Sans frais: 1-833-274-TFLM (8356)
Support Technique 1-866-611-5372

COALITION MINERVE
RASSEMBLEMENT CITOYEN CONCERNÉ PAR LES IMPACTS DES COUPES FORESTIÈRES

Bonjour Minervoises et Minervois,

Tel qu'annoncé le mois passé, voici les détails concernant l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Coalition Minerve.

Quand : Samedi le 23 avril 2022, à 13 h
Lieu : Centre communautaire de La Minerve

Dans l'incertitude que nous vivons tous en ce moment (pandémie, inflation, guerre), la préservation de notre environnement forestier devient un enjeu majeur. La forêt est source d'oxygène, de bois, de gibier, de plantes comestibles et médicinales, de champignons. C'est un extraordinaire milieu de vie, de ressourcement et de paix.

Mais ce trésor collectif a plus que jamais besoin d'être préservé et géré de façon responsable. C'est la mission que s'est donnée la Coalition Minerve.

Pour atteindre cet objectif, joignez-vous à notre mouvement ou à son conseil d'administration (CA). C'est à la suite de la formation et de l'implication de l'association des propriétaires du lac Croche, auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), que certains changements ont été apportés au projet de coupe (Bottine) qui borde une partie de ce lac. C'est un excellent exemple d'une implication citoyenne qui a fait bouger les choses!

Nous remercions enfin notre députée de Labelle, madame Chantale Jeannotte, pour son écoute à nos revendications. Grâce à son intervention, une rencontre virtuelle aura lieu prochainement entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et la Coalition Minerve, au sujet des aires protégées de notre région.

La Coalition Minerve a besoin vous !

Venez nombreux ce 23 avril à 13 h au centre communautaire et courez la chance de gagner un arbre fruitier lors du tirage qui aura lieu après l'assemblée.

Les mesures sanitaires alors en vigueur seront appliquées.
Au grand plaisir de vous rencontrer autour d'un bon café!

Pierre Deschamps, président
Coalition Minerve

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE LA MINERVE et RÉSERVE FAUNIQUE DE PAPINEAU–LABELLE

Du 13 mai au 5 septembre 2022
Tous les jours de 8 h à 18 h
(vendredi jusqu'à 21 h)

Du 6 septembre au 9 octobre 2022
(Bureau touristique seulement)
Samedi et dimanche de 10 h à 16 h

111, chemin des Fondateurs
La Minerve, Qc J0T 1S0
819-681-3380 poste 5545

VOUS ÊTES *proche aidant d'aîné* et *sur le marché du travail*

Ces rencontres virtuelles sont pour vous et le réseau de la santé

Des organismes communautaires et des intervenants du réseau de la santé œuvrant auprès des proches aidants de la **MRC DES LAURENTIDES** vous donnent rendez-vous sur le Web via la plateforme Zoom.

GRATUIT

THÈMES ABORDÉS

- Comprendre le lien entre mes besoins et mes émotions
- Procuration, mandat et régime de protection
- Crédits d'impôt et extensions fiscales
- Prévention de la fraude
- Communication non-violente

REMPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE
EN CLIQUANT SUR CE LIEN :

fadoq.ca/laurentides/conferences-proches-aidants

Rencontre une fois par mois
le 3ème mardi du mois
De 18 h 30 à 20 h

19 avril 2022 au 21 mars 2023

Pour information et inscription :
Johanne Robitaille
johanne@fadoqlaurentides.org
Tél. : 1 877-429-5858 poste 443
Cell. :1 514-503-8058

Appui proches aidants

casa LAURENTIDES

fadoq Région des Laurentides

La Minerve

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS DE LA MINERVE

En partenariat avec : Québec

Municipalité amie des aînés

Message du comité de pilotage

En janvier dernier, la Municipalité a entamé un processus de mise à jour de sa Politique et de son Plan d'action en faveur des aînés, adoptés en 2012. Grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec, une chargée de projet a pu être embauchée pour assurer le fonctionnement et la coordination des activités d'un comité de pilotage instauré par le conseil municipal. Représentatif de la communauté de La Minerve, ce groupe de réflexion réunit des personnes œuvrant directement auprès des aînés ou qui sont touchées par leur situation.

Au cours des prochains mois, le comité aura entre autres pour mandat d'effectuer un portrait statistique sur le vieillissement de la population de La Minerve et de dresser la liste des ressources et services offerts aux aînés. De plus, une consultation menée auprès des personnes âgées et de ceux et celles qui se soucient de leur bien-être permettra de prendre le pouls de leur réalité et de déterminer leurs besoins. Ce sont des informations essentielles pour renouveler la Politique en faveur des aînés.

La priorité des membres du comité est de bien vous informer à toutes les étapes de la démarche et surtout d'encourager les aînés à participer à la consultation à venir pour qu'au final les actions municipales en faveur des aînés répondent à de réels besoins.

N'hésitez pas à nous adresser vos commentaires ou vos questions[1].

Marie Dallaire
Chargée de projet
redactionmd@gmail.com

1 - Cette initiative est possible grâce à la contribution du ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés).
Nous tenons également à souligner le soutien d'Espace Muni.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Au cours des prochaines années, tout le Québec connaîtra une augmentation du nombre de personnes âgées de 65 et plus, un mouvement encore plus marqué dans les petites municipalités. Cette tendance est mondiale. Voilà pourquoi le 1er octobre 2007 a eu lieu le lancement du Guide mondial des villes-amies des aînés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le gouvernement du Québec s'est inscrit au cœur de ce vaste mouvement international en instaurant le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) en 2009. Les outils et l'aide financière qu'il propose ont pour but d'aider chaque municipalité à mieux planifier l'adaptation de ses services et de ses infrastructures au vieillissement de la population.

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

- Louis Beaupré, citoyen
- Denise Bonneville, citoyenne
- Marie Dallaire, chargée de projet
- Ginette Daoust, citoyenne
- Martine Labelle, organisatrice communautaire (CISSS des Laurentides)
- Marlène Léonard, citoyenne
- Daniel Léonard, représentant de la FADOQ
- Danielle Marquis, citoyenne
- Darling Tremblay, conseillère municipale responsable des questions des aînés

PARTENAIRES

- Rébecka Ladouceur, Direction de la santé publique, agente de liaison
- Luc Leblanc, agent de soutien à la démarche MADA, Espace Muni

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

- Suzanne Sauriol, directrice générale de La Minerve

MUNICIPALITÉ alliée CONTRE la violence conjugale

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE
MAISONS-FEMMES.QC.CA

PAALM
PLEIN AIR AVENTURE LA MINERVE

Wow, quel bonheur de constater votre engouement pour PAALM ! Après un peu plus de 2 mois d'ouverture, ce sont déjà plus de 500 personnes qui nous suivent sur notre page Facebook et à voir vos photos, vous êtes tombés vous aussi sous le charme des magnifiques sentiers. C'est grâce à vos témoignages positifs et votre enthousiasme à partager ce projet porteur pour notre région que nous pouvons continuer à poursuivre la mission PAALM. **Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer !**

– Le président, les membres du conseil d'administration ainsi que ses précieux collaborateurs

PARTAGEZ-NOUS LES PHOTOS DE VOTRE VISITE !

@PAALMLaMinerve

INSPIRÉ PAR ET POUR LA NATURE
PAALM.ORG

PICKLEBALL LA MINERVE

Un gros merci à madame Lyne Girard pour sa généreuse implication dans l'organisation de Pickleball La Minerve. Elle a récemment annoncé qu'elle tirait sa révérence pour ce qui a trait à l'organisation du regroupement mais elle poursuivra sa mission dans la formation de nouveaux joueurs puisqu'elle demeure passionnée par ce sport. Si vous souhaitez recevoir de la formation, vous pouvez la contacter par texto au 514 441-3712.

Madame Girard passe donc le flambeau à mesdames Andrée Boulanger et Denise Bonneville pour la poursuite des activités de Pickleball La Minerve.

Voici d'ailleurs un message de la part de mesdames Boulanger et Bonneville :

Le Club de Pickleball de La Minerve tiendra une rencontre annuelle de ses membres, le samedi, 7 mai 2022, à 9 h 30, au centre communautaire. C'est immédiatement après cette rencontre, soit entre 10 h 30 et midi, que tous les citoyens qui le désirent pourront s'inscrire pour l'année 2022. Le coût d'inscription est de 10 $/personne. Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Doyenne de la municipalité

Le 4 avril dernier, madame Yvette Bruneau Sauriol fêtait ses 99 ans ! Elle est officiellement devenue notre doyenne, faisant partie des 5 familles ayant fondé La Minerve.

Elle est la dernière survivante d'une famille de 6 enfants, dont le père était Henri Bruneau, marié à Parmelia Fafard. Leurs enfants : Henriette Bruneau (famille Léonard), Rolland, Armand, Robert et Philippe, nous ont tous quitté au cours des dernières années. Il ne reste plus que France, conjointe de feu Robert, et Marthe Sauriol, conjointe de feu Rolland Bruneau.

Sur cette photo du 19 mars 2022, elle est accompagnée de son fils unique, Michel Sauriol.

BIBLIOTHÈQUE La Minerve

HORAIRE

Mardi et jeudi : ....10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Vendredi : .....10 h à 12 h et 13 h à 19 h
Samedi :.....10 h à 14 h

La bibliothèque sera fermée les 15 et 16 avril 2022, pour le congé de Pâques.

Une bibliothèque vivante est un lieu accueillant et rassembleur. C'est un lieu qui stimule les échanges, non seulement par les activités organisées, mais également par sa collection de documents riches en histoires et en informations. Ce printemps, pourquoi ne pas vous laisser tenter par le nouveau roman de Monique Proulx ou encore par cet ouvrage sur Michel Rabagliati dans lequel il revient sur Paul, l'œuvre de sa vie? En plus de ces quelques nouveautés, de nouveaux titres viennent s'ajouter à la collection locale régulièrement. Venez visiter la bibliothèque et tombez amoureux d'un livre!

Voici quelques statistiques pour la bibliothèque de La Minerve en 2021 :

16 099 livres prêtés
635 abonnés
Fréquentation: 5 936 personnes
15 activités avec la participation de 1556 personnes

Grâce à ses efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique, la bibliothèque de La Minerve a été reconnue comme une bibliothèque de niveau 5 par le programme BiblioQualité. Le Réseau Biblio des Laurentides a rencontré l'équipe de la bibliothèque, le 23 mars dernier, afin de souligner l'excellence de la qualité des services.

Bonjour à vous tous!

Mon tour est venu de prendre ma retraite après 29 ans de service en bibliothèque.

Je vous dis aurevoir et merci pour ces belles années en votre compagnie.

Merci à mes collègues de travail du bureau municipal, de la voirie et de l'urbanisme. Un sincère remerciement aux élus municipaux qui m'ont accordé leur entière confiance.

Bonne continuité à Kathryn et Anita.

En terminant, j'espère que vous continuerez à faire de belles découvertes littéraires et je souhaite une longue vie à notre belle bibliothèque.

Louise Paquette

Directrice de la bibliothèque de La Minerve

NOUVEAUTÉS

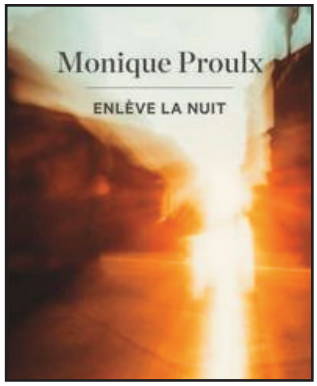

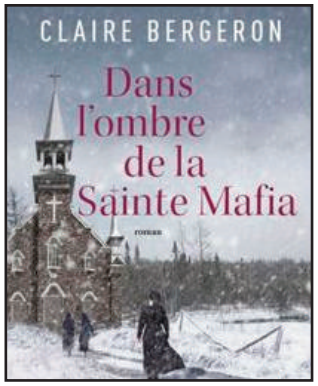

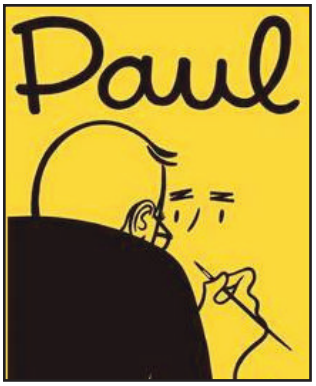

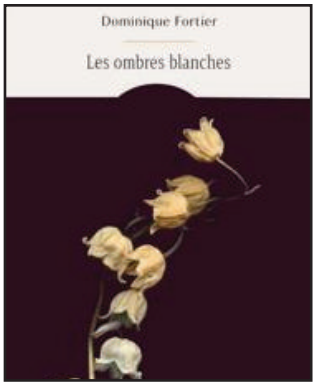

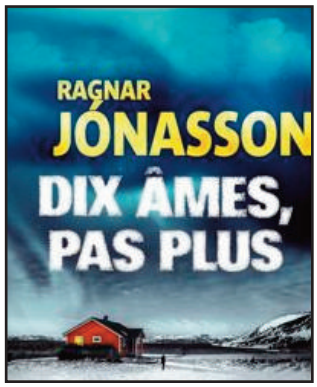

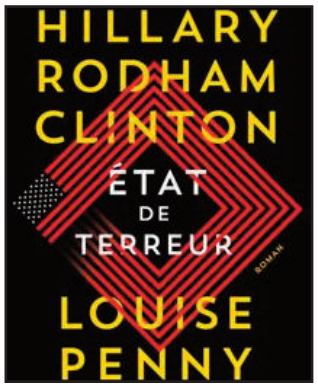

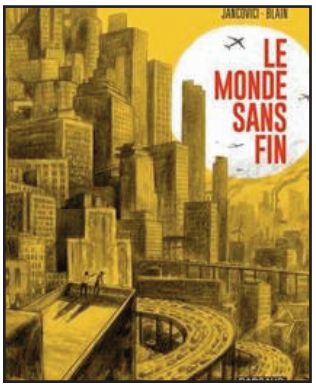

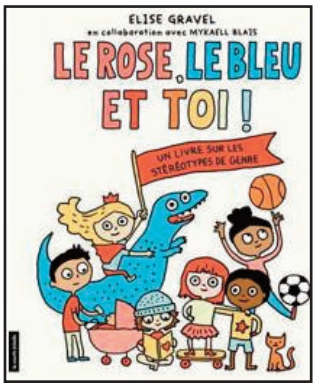

La Minerve

FESTIVAL DES SUCRES

**Un gros merci au comité organisateur du Festival des sucres!
Ce fut une journée mémorable et fort appréciée de tous!
Voici quelques beaux moments capturés en photos
et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain!**

(crédit photos : Darling Tremblay)